

L'enseignement des Sciences à l'Ancien Collège de Luxembourg au XVIII^e siècle

Le rayonnement culturel de l'Athénée de Luxembourg qui a commémoré en 1953 avec éclat le 350^e anniversaire de sa fondation, s'étendait autrefois bien au delà des frontières de l'actuel Grand-Duché. Quand les doctes Pères de la Compagnie de Jésus y commencèrent leur enseignement le 1^{er} octobre 1603, ils voulurent surtout assurer le triomphe de la cause catholique dans un pays où les principes de la Réforme avaient gagné quelques adeptes, mais, excellents pédagogues et maîtres érudits, ils y furent aussi les pionniers d'un enseignement de haute culture.

Un grand bienfaiteur de l'Ancien Collège des Jésuites fut Louis XIV qui lui conféra en 1686 le droit d'enseigner la philosophie et la théologie, disciplines réservées à l'époque aux Universités.

Nous diviserons cette étude en trois parties :

- A) Le Collège des Jésuites jusqu'en 1773, date de la suppression de l'ordre ;
- B) Le Collège royal thérésien (1773-1795) ;
- C) L'École centrale de Luxembourg (1795-1802).

A) LE COLLÈGE DES JÉSUITES JUSQU'EN 1773

La durée ordinaire du cours de philosophie chez les Jésuites était de trois ans, mais ils se contentèrent parfois de deux. En 1^{re} année, dans la classe dite de logique, on exposait les principes généraux de la philosophie et les règles du raisonnement, en 2^e année, dans la classe de physique, on interprétait pendant deux mois, les *Éléments* d'Euclide, auxquels on ajoutait des notions de géographie, de mathématiques et de cosmographie, en expliquant les traités spéciaux d'Aristote commentés par saint Thomas.

Jusqu'à la suppression du Collège en 1773, les Jésuites restèrent fidèles au plan d'études prescrit par le *Ratio studiorum*, dans lequel

l'enseignement des sciences était relégué dans les classes supérieures et toujours compris dans le cours de philosophie.

On sait que leur principale originalité et une des premières raisons de leurs succès furent leurs méthodes. S'ils ont fait preuve d'une intuition pédagogique extraordinaire pour l'époque, l'enseignement des sciences, se glissant timidement à l'ombre des méditations philosophiques, était au début purement livresque. Plus tard, quelques Pères prirent l'initiative d'ajouter à leur cours, que les élèves notaient sur un cahier séparé, des exercices pratiques « en chambre et sur le terrain ».

D'une manière générale, ils prirent soin d'adapter leur enseignement aux besoins de la bourgeoisie et même à ses préoccupations utilitaires et « modernistes ». A cette époque, la physique expérimentale connaît, en France et ailleurs, une extrême popularité. Des cabinets de physique se fondent où les savants et vulgarisateurs font des expériences spectaculaires. Les Jésuites du Collège de Luxembourg furent dans cette région, probablement, les premiers intellectuels qui s'intéressèrent aux sciences physiques et naturelles. Les ayant incorporées dans leur enseignement, ils firent également des efforts pour en assurer la diffusion. Les programmes des études nous montrent la variété des sujets traités et les méthodes d'enseignement si différentes des nôtres.

En 1689, le P. Pierre Wiltz d'Arlon (province de Luxembourg) fonda au Collège de Luxembourg, un cabinet de sciences naturelles. Vers 1769, le P. Mathias Winckell de Remich y installa un cabinet de physique et d'astronomie provoquant l'admiration de nombreux visiteurs étrangers. Le P. Célestin de Taux avait réuni une précieuse collection d'ouvrages sur les sciences physiques et mathématiques. Les PP. Winckell et de Taux firent aussi des conférences scientifiques pour le grand public.

Lors de la suppression du Collège en 1773, le P. Winckell garda, à titre de propriété personnelle, les appareils suivants : une grande sphère presque achevée, un planétarium de son invention, une petite machine électrique avec clochettes, une bouteille « fortificatoire », c'est-à-dire, une bouteille de Leyde, une lunette méridienne, un aimant artificiel, une grande lunette avec une pièce catoptrique. La sphère armillaire, la bouteille de Leyde et la lunette avec miroir (téléscope) avaient été construites par lui-même.

On connaît les concours des Jésuites destinés à aiguillonner leurs élèves en recourant à l'émulation.

Les Jésuites avaient sans nul doute réussi à donner à l'enseignement au Collège de Luxembourg un niveau élevé et à y établir des bases solides pour d'excellentes traditions scientifiques et pédagogiques.

B) LE COLLÈGE ROYAL THÉRÉSIEN (1773-1795)

Après la suppression de l'ordre des Jésuites, ceux-ci furent remplacés au Collège de Luxembourg par des professeurs venus de Louvain. L'enseignement fut réorganisé d'après le Plan Provisionnel des Études pour les Collèges des Pays-Bas. Ce plan prescrit, entre autres, l'application de la méthode graphique dans l'enseignement de la géographie. « Le moyen de fixer l'attention des enfants et de leur imprimer en peu de temps toute la géographie dans la tête, c'est de leur faire tracer grossièrement sur un papier ou sur la table noire les contours d'une carte qu'on leur a expliquée. »

Le Plan Provisionnel prescrit encore l'étude des principes de l'arithmétique et de l'algèbre ainsi que des *Éléments* d'Euclide, mais l'étude des mathématiques n'était pas très poussée, le collège « ayant moins pour mission de former des mathématiciens que d'inspirer le désir de le devenir un jour ».

Le fait important est que les sciences entrent à côté des lettres dans l'enseignement moyen qui bientôt leur ouvrira largement ses programmes. Un fait significatif doit être signalé ici : l'enseignement de la physique et des sciences naturelles ne put être organisé faute de professeurs capables. Lesbroussart (1) qui a publié un commentaire fort remarquable du Plan Provisionnel ne parle même pas de l'enseignement de ces sciences.

C) L'ÉCOLE CENTRALE DE LUXEMBOURG (1795-1802)

La domination autrichienne cessa en 1795 et notre pays fut solennellement réuni à la République, avec les autres provinces belges, par la loi du 9 vendémiaire an IV (1^{er} octobre 1795). On sait la place réservée aux sciences dans les Écoles centrales qui remplaçaient les collèges de l'Ancien Régime. L'autonomie complète que la Convention avait accordée aux Écoles centrales fut la cause de leur insuccès. Quant à celle de Luxembourg, ce fut un échec,

(1) LESBROUSSART, *De l'éducation en Belgique ou Réflexions sur le plan d'études adopté par Sa Majesté*, Bruxelles, 1783.

dû surtout au manque de développement industriel et économique de cette région qui ne permit pas à la plupart des parents de se rendre compte de l'intérêt d'un enseignement scientifique, mais encore à l'opposition de la majeure partie du peuple luxembourgeois contre l'enseignement d'une morale indépendante de toute idée religieuse. L'École centrale de Luxembourg fut supprimée par l'arrêté du 16 floréal an XI relatif à la création d'un lycée à Metz. Mais les idées nouvelles de la Révolution, en accordant aux sciences la place qui leur revient en rapport avec les besoins de la Nation et les progrès réalisés et qui allaient s'accéléralant, continuèrent à exercer leur heureuse influence sur l'évolution future de l'enseignement secondaire au Luxembourg.

Albert GLODEN.